



Vous maîtrisez des compétences du métier d'

COIFFEUR/COIFFEUSE AUTONOME

Faites-les reconnaître dans un Centre de validation !

Après la réussite d'une **épreuve de validation** (mise en situation professionnelle), vos compétences seront reconnues officiellement par la **Région wallonne**, la **Communauté française** et la **Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale**.

Obtenez alors un ou plusieurs Titre(s) de compétence associé(s) au métier de coiffeur(euse) autonome. Le Titre de compétence est un **document officiel** qui atteste de votre **maîtrise d'une partie de métier**. Vous pouvez l'utiliser pour augmenter vos chances de **décrocher un job** et pour **accéder plus facilement à des formations**.

Qu'est-ce que le métier "Coiffeur(euse) autonome" ?

Définition du métier : Le coiffeur/la coiffeuse est le/la spécialiste qui effectue des soins et traitements capillaires dans un but d'hygiène et d'esthétique. Il réalise les différents services proposés en salon de coiffure dans les temps de réalisation définis : le shampoing, les soins du cheveu, la coloration et/ou la décoloration du cheveu, la coupe de cheveux, le soutien de coiffure, la mise en plis ou le brushing, les coiffures de circonstances, la taille de la barbe, des favoris ou des moustaches, la vente de produits d'entretien du cheveu et du cuir chevelu. Il est à même de composer les formules de mélanges des produits : création, préparation, application des mélanges. Pour satisfaire parfaitement le client, le coiffeur/la coiffeuse doit pouvoir établir avec le client une relation professionnelle. Il conseille et aide au choix des coiffures, coupes et produits capillaires. Il coiffe en tenant compte de la mode, des innovations technologiques, de la morphologie et du goût du client.

Comment obtenir un Titre de compétence ?

Pour faire valider vos compétences et obtenir un Titre de compétence, il vous faut réussir une épreuve de validation (mise en situation professionnelle). Celle-ci est gratuite moyennant la demande et l'inscription préalable auprès du Centre de validation.

Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?

Toute personne (H/F) à partir de 18 ans, quelle que soit la manière dont elle a acquis ses compétences.

Titres disponibles

Assurer des services complets en toute autonomie

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve ?

Réaliser des coupes pour hommes et pour dames

- Préparer le poste de travail
- Accueillir le client et détecter ses attentes
- Déterminer les techniques spécifiques à mettre en oeuvre
- Réaliser des shampoings et des soins capillaires spécifiques
- Réaliser des coupes de base (dégradés de nuque, coupes au carré, coupes enveloppantes, coupes rationnelles)
- Réaliser des coupes combinées
- Assurer le suivi de l'étape
- Ranger le poste de travail



Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et pour dames

- Réaliser des shampooings et des soins capillaires spécifiques
- Réaliser des brushings
- Assurer le suivi de l'étape
- Ranger le poste de travail

Réaliser des mises en forme de longue durée pour hommes et pour dames

- Réaliser des shampooings et des soins capillaires spécifiques
- Réaliser des permanentes.
- Assurer le suivi de l'étape
- Ranger le poste de travail

Réaliser des colorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames

- Réaliser des colorations (teintures d'oxydation permanente ou semi-permanente)
- Réaliser des shampooings et les soins capillaires spécifiques
- Assurer le suivi de l'étape
- Ranger le poste de travail

Réaliser des décolorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames

- Réaliser la décoloration complète ou de mèches
- Réaliser des shampooings et des soins capillaires spécifiques
- Assurer le suivi de l'étape
- Ranger le poste de travail

Réaliser les soins : barbe, moustache et favoris

- Tailler et/ou raser la barbe, et/ou la moustache et/ou les favoris
- Assurer le suivi de l'étape
- Ranger le poste de travail
- Préparer le poste de travail

Réaliser des coiffures de circonstances (chignons...) pour hommes et pour dames

- Réaliser des shampooings et des soins capillaires spécifiques
- Réaliser la coiffure de circonstance choisie
- Assurer le suivi de l'étape



- Ranger le poste de travail

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?

- Le service coupe homme est correct
- Le service coupe/coloration est correct
- Le service soutien de coiffure est adéquat
- La coiffure de circonstance est réussie
- La réalisation des tâches est autonome

Durée de l'épreuve

L'épreuve dure 6h30.

Réaliser un défrisage ou un lissage

Pour réussir l'épreuve, il vous faut avoir un diplôme ou un Titre de compétence de coiffeur autonome, comprendre et appliquer rigoureusement des modes d'emploi, être attentif au soin et à la propreté, être capable d'expliquer en français vos choix et votre diagnostic (langue de l'épreuve).

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?

Réaliser un défrisage ou un lissage

- Préparer le poste de travail en respectant les règles de sécurité
- Accueillir le client et détecter ses attentes
- Déterminer les techniques spécifiques à mettre en oeuvre et les présenter au client sous tous ses aspects (financiers, risques, température, matériel à utiliser, produit, défrisage ou lissage)
- Réaliser des shampooings et des soins capillaires spécifiques
- Lire et comprendre des modes d'emploi
- Appliquer le mode d'emploi (consignes d'application, temps de pose)
- Démarrer le processus technique en respectant les consignes du fabricant
- Contrôler le résultat aux moments-clés et apporter une correction, le cas échéant
- Réaliser le rinçage, la cas échéant
- Réaliser la fixation
- Réaliser un coiffage approprié
- Finaliser la visite du client (satisfaction du client, prise de rdv ultérieur, suivi à domicile)
- Ranger le poste de travail

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail?

- Le diagnostic est pertinent
- Le résultat est conforme
- Les règles professionnelles sont respectées
- La communication est professionnelle



Durée de l'épreuve

L'épreuve dure 2 heures formalités d'accueil et lecture de consignes non-comprises.

Plus d'informations ?

Renseignez-vous !

En Région wallonne auprès d'un Carrefour Emploi Formation

- Carrefour Emploi Formation d'Arlon T. 063 67 03 32
- Carrefour Emploi Formation de Charleroi T. 071 23 05 03
- Carrefour Emploi Formation de Huy T. 085 27 41 31
- Carrefour Emploi Formation de La Louvière T. 064 23 90 50
- Carrefour Emploi Formation de Marche-en-Famenne Tél 084 24 58 61
- Carrefour Emploi Formation de Liège T. 04 254 57 42
- Carrefour Emploi Formation de Mons T. 065 38 21 00
- Carrefour Emploi Formation de Mouscron T. 056 85 51 50
- Carrefour Emploi Formation de Namur T. 081 48 67 07
- Carrefour Emploi Formation de Brabant Wallon T. 067/ 88 42 40
- Carrefour Emploi Formation de Tournai T. 069 88 11 00
- Carrefour Emploi Formation de Verviers T. 087 59 03 00

N° vert du Forem : 0800/93 947

www.leforem.be

En Région bruxelloise auprès de Bruxelles Formation Carrefour

T. 0800 555 66

Vous souhaitez vous inscrire en tant que candidat ?

Vous connaissez suffisamment le métier de Coiffeur(euse) autonome ainsi que ses exigences.

Vous disposez d'assez d'informations sur la manière dont vos compétences vont être évaluées.

Prenez rendez-vous !

Aux Centres de validation de :

- Centre Coach - 071 36 64 28
- Coach Bruxelles - 071 36 64 28



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR